pour empêcher le renouvellement des pratiques regrettables qui lui ont été signalées...»

La séance est levée à 6 h. 30.

SÉNAT

Séance du mardi 24 décembre 1895

Présidence de M. Peytral, vice-président

La séance est ouverte à heure 05.

Le Sénat adopte douze projets de loi d'intérêt local.

Les décorations de Madagascar

Le Sénat adopte ensuite deux projets de loi déposés par le colonel Tézénas relatifs à la médaille commémorative de Madagascar et aux décorations supplémentaires à accorder aux troupes de cette expédition.

LE BUDGET

Le Sénat reprend la discussion du budget de 1896.

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère de la guerre.

LA CAMPAGNE DE MADAGASCAR

M. de Lamarzelle demande au ministre de la guerre des explications sur la manière dont l'expédition de Madagascar a été préparée et conduite. Il se plaint de l'absence des médicaments et du personnel de santé.

Il constate que les moyens de transports étaient insuffisants.

En terminant, il demande pourquoi les hommes qui avaient étudié la question de préparation de l'expédition n'ont pas été chargés de la préparer.

M. Cavaignac rectifie les chiffres de la morbidité et de la mortalité.

Il constate qu'avec des moyens moindres, l'expédition française a obtenu un résultat supérieur à l'expédition anglaise contre les Achantis.

Le ministre déclare que dans la situation actuelle une expédition coloniale sera obligée de lutter contre les obstacles rencontrés par celle-ci.

Le seul moyen d'éviter le retour de pareils faits est de créer l'armée coloniale.

Les divers chapitres du ministère de la guerre sont adoptés.

Ministère de la Marine

Tous les chapitres du ministère de la marine sont adoptés.

Instruction publique

M. Fresneau constate que, depuis que l'instruction religieuse a été bannie de l'école, la cruauté a augmenté dans d'effrayantes proportions. C'est pourquoi il a proposé un amendement supprimant le crédit afférent à la chaire d'athéisme créé au collège de France.

M. Combes, ministre de l'instruction publique, demande au Sénat de repousser l'amendement qui est inspiré par l'esprit de réaction. La chaire dont il s'agit, s'écrie-t-il, est une chaire de positivisme et non une chaire d'athéisme. (Murmures à droite)

L'amendement Fresneau est repoussé. Les chapitres 1 à 11 sont adoptés. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi. La séance est levée à 6 h. 3/4.

NOUVELLES DU JOUR

Le budget de 1897

Paris, 24 décembre. — Le budget de 1897 contiendra des dispositions tendant à organiser l'assistance en faveur des vieillards et des infirmes.

Les conseils municipaux seront autorisés à imposer les contributions d'un certain nombre de centimes additionnels pour venir en aide à ceux que l'âge ou la maladie rendent impropres à tout travail et qui sont dénués de ressources. L'Etat accorderait une subvention à ces communes.

L'Exposition universelle de 1900

Paris, 24 décembre. — La commission parlementaire de l'Exposition a voté aujourd'hui, après une longue discussion et à l'unanimité des voix moins une, le principe de l'Exposition universelle de 1900.

Une imprimerie en flammes à Paris
Suicide de l'incendiaire

Paris, 24 décembre. — L'imprimerie nouvelle, société coopérative d'ouvriers, située 11, rue Cadet, a été ce matin complètement détruite par le feu.

Cet incendie a été allumé par une main criminelle : l'auteur de ce méfait après avoir accompli son acte dicté par la vengeance, s'est fait justice en se frappant de 21 coups de couteau dans la région du cœur.

Ce malheureux est le contre-maître Devalande, dont les appointements ont été diminués, il y a quelques jours, de 700 francs.

Les soldats rapatriés de Madagascar

Nîmes, 23 décembre. — Hier soir est arrivé dans notre ville le 40e bataillon de chasseurs, comprenant 15 officiers et 195 hommes valides ; il avait laissé 125 malades ou convalescents à Perpignan.

M. Massiet du Biest, commandant du bataillon et ses officiers ont été reçus par les généraux Coze et Marcellon et la plupart des officiers de la garnison, qui leur ont souhaité la bienvenue.

Le bataillon, accompagné par la musique du 163e de ligne, a été conduit au quartier du 33e d'artillerie, où le repas du soir avait été préparé et où il a passé la nuit.

Il a quitté notre ville ce matin à 8 heures se dirigeant sur Grenoble où se trouve le dépôt du corps.

Une somme de quatre cents francs a été remise pour être distribuée aux soldats.

Une foule énorme était échelonnée sur le chemin et autour de la gare ; elle a fait une chaleureuse ovation aux chasseurs à pied.

Port-Vendres, 24 décembre. — Le débarquement des rapatriés convalescents amenés par l'*Amérique*, a eu lieu ce matin. Ils paraissent moins éprouvés que ceux arrivés précédemment. L'état sanitaire à bord était satisfaisant.

Dès huit heures du matin, tous les rapatriés étaient sur le pont du navire : l'embarquement a commencé à 8 heures 30 ; à dix heures, le train spécial quittait Port-Vendres. La population a fait une chaleureuse ovation aux rapatriés.

Une centaine d'hommes de la marine sont restés à bord de l'*Amérique*, qui a continué sa route sur Toulon à dix heures; il y a eu trois décès pendant la traversée.

Marseille, 24 décembre. — L'affrété *Canaria*, venant de Majunga, avec escales à Nôssi-Bé et Bongie où il a laissé 431 militaires, est arrivé ce matin avec 7 passagers civils et 22 militaires convalescents. Quatre de ces derniers ont été transportés à l'hôpital militaire.

Grenoble, 26 décembre. — Un train spécial, ramenant 15 officiers, 48 sous-officiers, et 134 hommes du 40e chasseurs du corps expéditionnaire de Madagascar, est arrivé hier à 6 heures en gare.

Le général Zédé, commandant du 14e corps, de nombreux officiers, et les autorités, parmi lesquelles le préfet, les attendaient à la gare.

La population a fait aux braves militaires une réception enthousiaste.

Les maisons étaient pavoisées et illuminées.

Des acclamations continues ont salué le cortège, sur tout le parcours.

Le soir, un banquet, sous la présidence du général Zédé, a été offert au 40e par les chasseurs alpins.

Aujourd'hui, une magnifique réception aura lieu au Cercle militaire.

Le voyage du prince Henri d'Orléans dans l'Extrême-Orient

Paris, 26 décembre. — Le prince Henri d'Orléans, dont on n'avait pas reçu de nouvelles depuis quelque temps, vient d'envoyer à son père, le duc de Chartres, un télégramme l'informant qu'il vient d'arriver à Sadiga Assame, après avoir parcouru le Thibet.

Un sinistre en mer — Cinq victimes

Alger, 25 décembre. — Le vapeur hollandais *Bellérophon*, sortant du port à une heure du matin, a abordé le vapeur *Emile-Héloïse*, venant de Bougie et appartenant à la Compagnie Schiaffino, d'Alger.

L'*Emile-Héloïse*, coupée en deux, coula en deux minutes.

Aussitôt après l'accident, le *Bellérophon* procéda au sauvetage des passagers et de l'équipage. Le bruit court que cinq personnes, dont un mécanicien, se sont noyées.

Alger, 26 décembre. — Dans la collision qui s'est produite entre le *Bellerophon* et l'*Emile Héloïse*, le nombre des personnes disparues est exactement de neuf.

Parmi les victimes, on cite le juge de paix de Djijelli et son fils, ainsi qu'un chauffeur; les six autres sont des indigènes.

Le deuxième mécanicien de l'*Emile Héloïse*, grièvement blessé, est mort en arrivant à terre.

Le *Bellérophon*, qui navigue sous le pavillon hollandais, est un vapeur anglais de la *British India C°*.

L'*Emile-Héloïse* est entièrement perdu. Il appartenait à la Compagnie des lignes cotières algériennes.

Réunion du conseil des ministres

Paris, 24 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Félix Faure.

LES DÉCORATIONS

Tous les ministres, à l'exception de M. Bourgeois, ministre de l'intérieur, ont soumis au conseil la liste des décorations qu'ils se proposent de donner à l'occasion du 1er janvier.

Ces listes vont être transmises à la grande chancellerie de la Légion d'honneur ? Le ministre de l'Instruction publique, enverra en même temps les décrets conférant le contingent supplémentaire de croix, votées par le Parlement pour le centenaire de l'Institut.

LA GRACE DE MOKHRANI

Le ministre de la justice a fait connaître au conseil que le président de la République lui ayant fait parvenir la demande en grâce faite en faveur de Mokhrani, il apporterait dans une prochaine réunion ses propositions à ce sujet.

RAPPEL DE M. SOINOURY

Le Conseil a décidé que M. Soinoury, ancien directeur de la Sûreté générale, trésorier-payeur-général à la Réunion, serait invité à venir à Paris pour être entendu au sujet de l'affaire Dupas-Arton.

M. BOURGEOIS A LYON

M. Léon Bourgeois, président du conseil et ministre de l'intérieur, se rendra le 13 janvier à Lyon. Il sera accompagné de M. le ministre des finances.

Le président du conseil doit prononcer un grand discours politique, discours qui aura d'autant plus d'importance, dit un journal officieux qu'il précédera de deux jours la rentrée des Chambres pour la session ordinaire de 1896.

La vente du château de Vizille

Le *Gaulois* donne les renseignements suivants sur la vente du château de Vizille :

« C'est M. Imbert, de Lyon, qui s'est rendu acquéreur, au prix total de 130.000 fr. du château de Vizille et de tout le mobilier qu'il renferme, et qui est estimé 100.000 fr.

» L'émoi a été grand à Vizille et cela s'explique par le nombre et l'étendue des servitudes pesant sur tout le voisinage de l'ancienne demeure du connétable de Lesdiguières. Les héritiers ou successeurs, en effet, ont bien aliéné des terrains situés en dehors du parc, mais avec interdiction absolue de bâtir sur ces terrains ou d'élever de plus d'un étage les maisons existantes.

» Or, presque tous les voisins ont oublié cette clause qui pourrait être rappelée par les nouveaux propriétaires.

» L'acquéreur n'a pas même visité le château. Quant à la famille Périer, elle s'est réservé dans la vente seulement quelques souvenirs de famille et le mobilier de la chambre de Mme Casimir-Périer, celle-là même où, en 1888, M. Carnot reçut l'hospitalité de celui qui devait être son successeur.

» C'est une sinistre lettre de Mme Casimir-Périer mère qui a appris à Vizille la vente du château. »

Une revenante

Paris, 24 décembre. — Mlle Louise Schneider, dite de Sombreuil, dont on se rappelle les aventures bruyantes et les démêlés judiciaires, se trouvait à Carcassonne depuis quelques semaines; elle y poursuivait un de ses anciens amants. Elle a comparu ce matin devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de menaces de mort et de tapage nocturne. Elle a été condamnée à 40 *jours de prison*.

L'empereur d'Autriche au cap Martin

Paris, 24 décembre. — D'après une dépêche de Vienne à la *Gazette de Cologne*, c'est le 15 février que l'empereur d'Autriche arrivera à Nice et passera quinze jours au cap Martin auprès de l'impératrice Elisabeth.

Les combats de Zeitoun

Berlin, 24 décembre. — On mande de Constantinople à la *Gazette de Francfort* que depuis mercredi 18 courant, une terrible bataille est engagée dans Zeitoun et autour de la place, entre les insurgés Arméniens, au nombre d'environ 15.000, et Mustapha-Remei-Pacha, qui dispose de plus de 20.000 hommes et de vingt-quatre pièces d'artillerie.

Il y aurait déjà un grand nombre de morts et de blessés de part et d'autre.

Les Compagnies d'assurances américaines en Allemagne

Paris, 24 décembre. — On ne saurait sérieusement, nous écrit-on, établir une analogie entre la mesure arbitraire dont les Compagnies françaises d'assurances ont été autrefois l'objet en Alsace-Lorraine et celle qui vient d'être prise en Prusse à l'égard des Compagnies étrangères.

La première était ouvertement inspirée par le désir de supprimer, dans les provinces conquises, une dernière manifestation de l'influence française; et d'ailleurs, le décret du maréchal de Manteuffel, déféré quelques années plus tard à la cour de cassation de Leipsig, a été déclaré illégal.

La mesure qui atteint aujourd'hui certaines compagnies étrangères est, au contraire, une mesure générale.

Le gouvernement demande des comptes, les Compagnies déclarent qu'elles ne peuvent pas les donner; c'est dans ces conditions que le gouvernement a annoncé son intention de leur retirer l'autorisation qu'il leur avait accordée.

La chute du ministre de Keller ne peut d'ailleurs être considérée comme devant apporter une modification à cet état de choses. Nous lisons en effet dans le *Journal des Débats* la relation suivante de la déclaration faite par un des membres du gouvernement prussien en réponse à l'interpellation d'un député :

« Les règlements établis par le ministre de l'intérieur s'appliquent, dans la même mesure, aux sociétés indigènes et aux sociétés étrangères. C'est le gouvernement prussien seul qui a le droit de décider la question de savoir si ces prescriptions répondent à leur but. Les Etats étrangers n'ont pas le droit de les critiquer à cet égard. Nous n'avons jamais cessé de remplir loyalement et fidèlement les obligations qui résultent pour nous des traités conclus avec l'Amérique. Nous agirons de même à l'avenir. Nous ne nous laisserons pas effrayer des menaces de représailles, et l'on ne nous amènera point, par là, à abroger les mesures que nous avons prises. »

Les Italiens en Afrique

Rome, 24 décembre. — On mande de Massaouah, le 24 décembre :

« Le major Galliano, commandant des forces italiennes à Makallé, a confirmé au général Baratieri, en date du 20 décembre au soir, que l'escarmouche de ce même jour n'a eu qu'une légère importance. Il paraît toujours comme plus probable que l'intention de l'ennemi est d'entourer, mais non d'attaquer le fort de Makallé. »

Deux nouveaux bataillons embarqueront aujourd'hui à Naples à destination de l'Afrique. Le bruit a couru à Rome, mais sans rencontrer créance, que le duc d'Aoste et le comte de Turin avaient demandé au roi l'autorisation de se rendre en Afrique pour prendre part à la guerre.

Arrestation d'un anarchiste

Paris, 25 décembre. — Le nommé Bernard Séquail, recherché depuis longtemps pour crime d'anarchie, a été arrêté par la police d'Orthez, après une lutte acharnée.

La comptabilité des Fabriques d'églises

Alby, 24 décembre. — Mgr Fonteneau, archevêque d'Alby, ayant écrit au Préfet du Tarn, au sujet de certains secours demandés par des Fabriques de son diocèse pour construction et réparation d'églises et de presbytères, a reçu de ce fonctionnaire la réponse suivante :

« Les dossiers relatifs aux demandes de secours formés par les communes et les Fabriques pour l'exercice du culte, sont prêts à être transmis à M. le ministre, mais je ne pourrai en faire l'envoi, conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle du 10 août dernier, qu'après que les trésoriers des fabriques intéressées auront déposé au greffe du Conseil de Préfecture, les pièces comptables de l'exercice 1894. Je vous serais obligé de vouloir bien insister auprès des trésoriers de ces établissements religieux, pour qu'ils se conforment à la loi, sans retard. »

Le czarewitch en France

La Turbie, 24 décembre — Le czarewitch a reçu aujourd'hui la visite du préfet des Alpes-Maritimes, venu pour lui présenter les souhaits du Président de la République.

Le discours de M. Bourgeois commenté par M. Yves Guyot

Paris, 24 décembre. — Du *Siècle* de demain, à propos du discours de M. Bourgeois :

« Ce socialisme bénin, bienveillant, qui représente l'Etat comme chargé de faire le bonheur des gens, savonne la pente sur laquelle nous glissons dans le socialisme révolutionnaire. Les Guesde, les Vaillant, les Jaurès, les Millerand savent ce qu'ils font, quand ils soutiennent un ministère dont le président veut se donner l'aspect de l'homme au petit manteau bleu. »

Les soldats rapatriés de Madagascar

Montpellier, 24 décembre. — Les soldats du génie rapatriés sont arrivés par le train de 4 h. 12. La musique du 2e génie les attendait à la gare avec tout l'état-major du régiment. Des ovations enthousiastes ont été faites aux soldats.

Toulon, 24 décembre. — Les vapeurs affrétés *Liban* et *Carolina* venant de Majunga et en dernier lieu de Port-Vendres sont arrivés sur rade aujourd'hui, avec le premier 52 et le second 220 rapatriés des troupes de la marine.

Tous les hospitalisables sont dirigés sur Saint Mandrier et les autres sur le lazaret de la rade.

La mort de M. Max Lebaudy, le « petit sucrier »

Paris, 24 décembre. — Une dépêche d'Amélie-les-Bains annonce la mort de M. Max Lebaudy, qui a succombé aux suites d'une fièvre typhoïde.

Dans les milieux mondains, on avait beaucoup discuté, il y a quelques semaines, le cas de ce jeune millionnaire qui, enrôlé dans un régiment du train des équipages, n'avait pu, depuis son entrée au corps, accomplir son service de soldat.

Des polémiques, peu désintéressées, eurent lieu, entre divers journaux, relativement au bien ou au mal fondé de l'état maladif, cause de cet empêchement.

Les amis du « Petit Sucrier » comme on le nommait, réclamaient sa mise en réforme: les adversaires exigeaient le paiement strict de l'impôt du sang.

Les médecins militaires, rendus un peu perplexes par toute cette agitation, envoyèrent récemment le soldat millionnaire en observation à l'hôpital d'Amelie-les-Bains; c'est là qu'il contracta, il y a quelques jours, la fièvre typhoïde.

L'assassinat du courrier de Nogent
Condamnation à mort du coupable

Chaumont, 24 décembre. — Hier a comparu devant le jury de la Haute-Marne, le berger Dudot qui, le 30 mai, aux portes mêmes de Chaumont assassina, pour piller les sacs de dépêches, le courrier Narcisse Moussu, qui faisait toutes les nuits en voiture le trajet de Chaumont à Nogent, desservant les bureaux de poste de la région.

La victime n'avait que vingt-quatre ans et était soutien de famille. L'assassin en a 41. Dudot a affecté, à l'audience un ton goguenard. Le jury l'a condamné à mort. Il est resté impassible.

Les fils de soie à la Commission des douanes

Paris, 24 décembre. — La Commission des douanes s'était réunie aujourd'hui pour examiner les questions relatives au remboursement à la sortie des droits sur les fils de soie et sur la teinture, payés à l'entrée par les tisseurs de soie pure.

M. Charles Roux a demandé à la Commission, avant de continuer la délibération, de vouloir bien entendre M. Aynard, au nom de la Chambre de Commerce de Lyon.

La commission déférant à ce vœu, a décidé de tenir sa première réunion après les vacances du jour de l'an.

Un vol de cent quinze cartouches de dynamite

Rontran, 24 décembre. — Le vol de cent quinze cartouches de dynamite découvert à Saint-Gediès et relaté par le *Petit Journal* d'aujourd'hui, date de la fin du mois dernier. L'enquête a établi que les auteurs du détournement, au nombre de trois, n'étaient mus par aucune arrière-pensée anarchiste.

Employés à la construction de la ligne de Rontron à Sarlat, ils avaient détourné les cartouches en question dans le but d'accomplir quelques petits travaux qu'ils s'étaient fait commander.

Les cartouches ont été retrouvées et réintégrées au dépôt.

Un curieux phénomène à Lyon

Lyon, 24 décembre. — Un curieux phénomène s'est produit, ce soir, à 6 h. 15; il semblait qu'un orage allait éclater sur la ville; les éclairs se succédaient, et le tonnerre grondait.

Le fait est curieux à signaler, un 25 décembre, à 6 h. 30; il est tombé une violente pluie accompagnée de grêlons.

Quatorze marins victimes de leur dévouement

Dublin, 24 décembre. — Un navire dont le nom est inconnu ayant fait des signaux de détresse dans la baie, la barque de sauvetage *Kingstown* qui allait à son secours a chaviré; les 14 hommes qui la montaient ont été noyés.

Les Italiens en Abyssinie

Rome, 24 décembre. — L'*Italia Militare* annonce que Ménélik marche en avant avec le gros de l'armée; il est accompagné de toute sa cour, et samedi il se trouvait à Ascianghi. Les ras sont tous à l'avant-garde; les négociations de paix auraient donc avorté.

Rome, 24 décembre. — Le paquebot *Miaghetti* part ce soir de Naples, avec des troupes pour l'Erythrée. A Rome, la population a fait une ovation aux troupes partant pour l'Afrique.

Le conflit anglo-américain

Washington; 25 décembre. — M. Woodword, membre du congrès américain, attribue au président Cleveland la déclaration suivante : « Il est déplorable qu'on ait tant parlé de guerre. Notre peuple va trop vite aux conclusions. Nous n'avons pas encore commencé l'enquête que j'ai approuvée et que le Congrès autorise, mais cette enquête sera complète et impartiale, et, si nous constatons que les droits d'une république américaine ne sont pas violés par une puissance européenne, nous abandonnerons la question. »

L'insurrection cubaine

New-York, 25 décembre. — Une dépêche de la Havane annonce que le maréchal Campos, qui, hier, avait été tourné par les bandes insurgées et craignait de se voir coupé de sa base d'opération, a rejoint les insurgés, commandés par Gomez, à 21 milles de Matanzas et, à son tour, leur a coupé la retraite

Une bataille très violente s'est engagée, à la suite de laquelle les insurgés se sont enfuis, après avoir perdu 700 morts ou blessés.

Du côté des espagnols, les pertes sont insignifiantes.

Les troupes gouvernementales se sont lancées à la poursuite des insurgés.

Les Italiens en Erythrée

Rome, 25 décembre. — On mande de Massaouah, à la date du 24 :

« Il avait été convenu avec les Abyssins qui campent autour de Makallé que les hostilités seraient suspendues jusqu'à hier soir : mais des groupes ennemis à la recherche de vivres s'étant montrés samedi aux abords de Makallé, le major Galliano fit tirer quelques coups de canon et adressa des réclamations au ras Makonnen.

Le ras infligea une punition aux soldats qui avaient enfreint ses ordres.

Le camp du ras Makonnen se trouve à une heure et demie du fort de Makallé. Une épizootie y aurait éclaté.

Les Choans manquent de vivres ; ils essaient de s'en procurer au moyen de razzias. On signale des groupes de partisans du ras Mangascha vers Adoux et Hanzen-Méuélick est attendu de Ascianghi.

Prière de Noël

Mon doux petit jésus, dans ta bonté céleste,
Au lieu de martinets place dans mon soulier :
Pour mémère un flacon de blanche violette,
Pour bébé du savon du Congo de Vaissier!

Le petit Riquet, à l'inventeur du Congo.

CONSEIL DE CABINET.... DE TOILETTE

Dans le sein du conseil notre Reine s'épanche :
— Quel moyen employer pour avoir la peau blanche?
Son ministre répond : — Chère Ranavalo,
Il vous faut recourir au savon du Congo.

Un poète malgache, au parfumeur V. Vaissier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête de Noël. — Quelle impression de foi vive et quel charme de douce poésie se dégage de cette solennité religieuse qui, malgré tout, reste populaire dans le monde entier et en particulier parmi nos populations des Flandres! La ville de Roubaix, si ardente en toutes manifestations, a donné, à l'occasion de cette fête un éclatant témoignage de la vivacité de ses sentiments chrétiens.

De grand matin, répondant à l'appel des cloches de toutes les paroisses, la population, affrontant la neige qui était venue ajouter sa note poétique au concert général en l'honneur de l'Enfant-Dieu, se rendait à la messe dite de minuit. On remarquait avec satisfaction, que la classe ouvrière formait la plus grande partie de l'assistance nombreuse qui bondait toutes les églises.

Dans la journée, les offices ont été suivis avec non moins d'empressement. Partout les chorales et les maîtrises ont rivalisé de zèle pour fêter par leurs chants la naissance du Sauveur du monde.

A *Saint-Martin*, les chœurs, sous la direction de M. Broquet, ont exécuté avec un brillant succès, une messe de Gounod et un *Credo* harmonisé de Gigout. A la messe du matin M. Croquet a magistralement interprété le *Noël* d'Adam.

A *Notre-Dame*, la chorale de la paroisse, dont nous avons constaté, avec plaisir, la prospérité toujours croissante, a donné, sous la direction de son chef, M. Albert Lecherf, deux magnifiques auditions, l'une à quatre heures et demie, de la messe de Niedermeyer, et l'autre à neuf heures et demie, de la messe Saint-Louis de Th. De la Hache Aux deux messes, les enfants ont exécuté le *Chant des Bergers* après l'Elévation et la chorale le *Noël* de Rocha.

A *Sainte-Elisabeth*, la chorale Saint-Eloi a prêté son concours également aux messes de cinq heures et de dix heures, en exécutant, sous la direction de M. Duthoit, la messe solennelle de Dessailly et la messe de Parissot avec *O Salutaris* de Dessailly et un *Tantum ergo* de M. Seutin, organiste. Cette double exécution ainsi que l'interprétation du Noël d'Adam par M. Duthoit, ont été des mieux réussies.

Au *Saint-Sépulcre*, la maîtrise a fait entendre la messe du deuxième ton de Dumont, harmonisée par M. Delnatte, organiste de la paroisse. Cette audition, en tous points remarquable, a été complétée par l'exécution d'un quatuor pour instruments à cordes supérieurement interprété par MM. Marcelli, P. Deltour, H. Delannoy et P. X. et par un récitatif et cantabile pour violoncelle que M. P. X. a détaillé avec un grand talent.

La grand'messe a revêtu un caractère d'autant plus spécial de solennité de la circonstance que M. l'abbé Thiefiry, récemment ordonné prêtre, célébrait sa messe de prémices. M. le curé, à cette occasion, a adressé à ses paroissiens une allocution dont la vive émotion a gagné toute l'assistance. La chorale du Cercle de Wattrelos a interprété avec une rare perfection la messe n° 3 de son chef, M. Delnatte.

A l'offertoire, très belle exécution d'un morceau pour hautbois, par M. Tempelaere, élève du Conservatoire de Paris, avec accompagnement de violon et violoncelle, et à l'élévation magistrale interprétation d'un *O Salutaris* de M. V. Minssart, dont nos lecteurs connaissent le talent éminent de chanteur.

A *Saint-Joseph*, la messe de cinq heures et demie a été chantée avec un ensemble parfait par la chorale Saint-Grégoire, dirigée par M. H. Peers. Elle a aussi interprété avec art un vieux Noël de Pierre de Corbie. Un de ses membres a également chanté, avec distinction, à la communion, un cantique ancien : *O divin enfançon*. A la grand'messe, cette société, toujours avec la même perfection, a exécuté la messe à quatre voix de Gounod, avec accompagnement d'orchestre.

A *Saint-Jean-Baptiste*, une touchante cérémonie s'est accomplie à la grand'messe. Pendant que l'organiste, M. Rostichet exécutait brillamment une marche sur des Noëls bretons, un groupe de petits bergers allait porter leurs hommages à la Sainte-Famille, au pied de la magnifique crèche dressée à droite de l'autel au milieu d'un élégant massif de verdure. La Société chorale de la paroisse, sous la direction de M. Albert Duhamel, a exécuté avec une grande perfection de détails et d'ensemble la messe des rois mages, de Pilot, écrite sur des Noëls anciens avec des formules modernes présentant de sérieuses difficultés d'intonation et de rythme. MM. Carlos Merchez et Dubar se sont fait remarquer par leur belle exécution des Noëls d'Adam et de Gounod.

Au *Sacré-Cœur* la Chorale de la paroisse et au *T.-S. Rédempteur*, la *Messe Roubaisienne* ont aussi prêté leur concours aux cérémonies de la journée et se sont fait très favorablement apprécier par leurs excellentes exécutions.

Les vêpres ont été chantées solennellement dans toutes les églises et partout les sermons de circonstance ont été religieusement écoutés par une assistance exceptionnellement nombreuse.

Nous ne devons pas clore cet aperçu sur cette solennelle journée sans payer un juste tribut d'éloges aux organistes qui, pour leur part, ont puissamment contribué à rehausser l'éclat des cérémonies.

La fête de Noël à la « Bouchée de Pain ». — *Une distribution de vêtements.* — Le jour de Noël a été, cette année, pour les enfants qui fréquentent la *Bouchée de Pain*, cette œuvre à laquelle se consacrent plusieurs de nos concitoyens, un véritable jour de joie. Car si ces enfants ont oublié de mettre leurs souliers dans leur cheminée, d'autres l'ont fait pour eux, et leur ont donné — non pas des jouets : cela est trop commun et pas assez utile, — mais une chaude et excellente soupe, du pain, et ce gateau exquis, mélangé de raisins, connu sous le nom de « coquille », et que les boulangers offrent à leur clientèle, chaque année, le jour de Noël.

Ah ! qu'ils étaient heureux, ces petits enfants qui, tout à l'heure, grelottaient sur la neige, de se retrouver réunis, dans une salle bien chaude, autour d'une table où l'on avait disposé, à leur intention, un bataillon de gamelles d'où s'échappait un odorant fumet ! Et quand, l'estomac satisfait et le corps réchauffé par la bonne soupe, ils sortaient de la salle à manger pour faire place à d'autres, avec quels yeux brillants de plaisir, ils recevaient de la main du brave concierge de l'œuvre, la « coquille » tant désirée !

Et, ce n'était pas tout...

***

A maintes reprises, dans les colonnes de ce journal, nous avons demandé, au nom de la *Bouchée de Pain*, à ceux de nos lecteurs qui pouvaient le faire d'abandonner à cette œuvre, tous les objets, inutiles pour eux, mais, pour les malheureux, sont autant de choses précieuses. Un vieux pantalon, une chemise usée, un pardessus hors d'usage, démodé ou devenu trop étroit; de vieux souliers, les bas et chaussettes que l'on ne porte plus; les vêtements des enfants qui ont grandi, les chemisettes, layettes, etc. — qui, la plupart du temps, sont jetés aux vieux chiffons, — tout cela, une fois rapiécé, raccommodé et nettoyé, par les ouvriers attachés à la *Bouchée de Pain* et au *Refuge et Nuit*, est destiné à faire des heureux, à empêcher des mères, des enfants de mendier, pour trouver de quoi se vêtir, à éviter que des hommes sans feu ni lieu, incapables de travailler, songent à commettre un vol...

Quelques-uns de nos lecteurs ont entendu cet appel, et c'est à eux que les pauvres doivent, pour une large part, la joie qu'ils ont éprouvée, mercredi, en recevant nombre de ces objets, remis en bon état.

***

Mais, ce à quoi les enfants et leurs mères ne s'attendaient pas, c'était à recevoir, de la main même des jeunes filles qui les avaient confectionnés à leur intention, des vêtements neufs, chauds et durables.

Cette bonne et charitable pensée était venue, il y a quelques semaines à l'esprit de Mlle Coulbaux, directrice de l'Institut Sévigné, à Roubaix, et ce sont quinze ou seize de ses élèves qui, sur sa prière, ont employé leurs instants de loisir, à travailler pour les enfants pauvres secourus par la *Bouchée de pain*, et à qui elles ont offert les objets suivants :

25 robes, 13 manteaux et collets, 33 jupons, 4 corsages pour femmes, 3 camisoles de laine, 5 camisoles de coton, dont 3 pour filles et 2 pour garçons ; 2 chemises pour garçons et 2 pour filles : une chemise de flanelle, 2 capelines, 2 fichus de laine, 5 robes de nuit, 14 tabliers, 33 paires de bas et chaussettes, une paire de mitaines, un gilet d'homme, 2 caoutchoucs (manteaux) et 40 objets de layettes : en tout, 216 pièces.

Avec une grâce exquise, ces demoiselles ont remis elles-mêmes aux enfants ou à leurs mères, ces vêtements précieux. MM. Buisine, Paul Despatures et Veran, membres du comité de la *Bouchée de Pain*, assistaient à cette distribution, qui a eu lieu dans le dortoir, d'une propreté parfaite, du *Refuge de Nuit*.

Malheureusement, la joie de charmantes bienfaitrices, n'a pas été exempte de tristesse : quand tous les objets eurent été distribués, ces demoiselles ont dû laisser partir sans leur rien donner, d'autres enfants qui leur tendaient des petites mains rougies par le froid... Çà été pour elles un véritable chagrin. Aussi, se sont-elles bien promis de se mettre, dès à présent, à l'ouvrage, pour que, l'année prochaine, chacun ait sa part.

Nous souhaitons que l'exemple donné mercredi soit suivi : elle est si douce à faire, cette charité-là.

Une réunion de la « Libre Pensée » au théâtre Deschamps. — Les chansons anticléricales et antipatriotiques. — Discours du député Chauvière. — La *Libre-Pensée* de Roubaix avait organisé pour mercredi, au théâtre Deschamps, une réunion à laquelle les députés Millerand, Chauvière et Clovis Hugues devaient prêter leur concours.

On attendait leur arrivée à la gare de Roubaix, vers onze heures un quart; personne n'étant descendu du train de Lille, le bruit circule que les conférenciers n'arriveront qu'à midi trente et les cinquante personnes qui se trouvait dans la salle des Pas Perdus, s'en vont désappointées, et se dirigent vers le théâtre Deschamps.

Avant la réunion. — Les chansons. — La réunion était annoncée pour onze heures et demie; comme il est midi et que deux cents personnes environ se trouvent dans la salle, le citoyen Meurant s'avance sur la scène et dit qu'il a reçu une dépêche: les orateurs retenus à Paris ne seront là qu'à midi trente ; il excuse le rédacteur en chef de l'*Egalité*, le citoyen Siauve-Evausy, qui, indisposé, est dans l'impossibilité de parler, et prie les auditeurs de vouloir bien « impatienter » un instant. « On chantera», dit-il, en terminant.

Une voix. — La balle à Catrice !... Petit Zézéphe !

C'est un jeune homme qui s'avance sur l'estrade et chante :

Sautez marquis, pendant que la canaille,
Dans les faubourgs, pleure et crève de faim.

Un deuxième chanteur lui succède, un troisième, un quatrième, un cinquième; et la salle applaudit, et elle applaudit une ineptie sur l'air du *Noël* d'Adam, elle applaudit, l'insurgé « qui se dresse le fusil chargé devant la misère sauvage »; elle applaudit des idioties sur les hommes noirs et l'inquisition sur le journal la Croix.

Elle applaudit une chanson déjà vieille contre M Reboux, directeur du *Journal de Roubaix*, à propos du port du Viatique; et puis, fait plus grave, elle applaudit des chansons antipatriotiques où l'on donne des conseils aux jeunes conscrits : « il n'est plus question de patrie, dit la chanson, jeunes conscrits, vous n'avez plus rien à défendre ; le chef du 145e, à Fourmies, dit encore la chanson, était fier de crier, en avant! Si cela avait été *contre l'Allemagne* il aurait crié : Sauve qui peut ! »

On se lasse de tout, même des chansons, et les auditeurs qui, maintenant, emplissent la salle, commencent à s'impatienter et frappent du pied avec ensemble.

Le citoyen Thérin s'avance pour chanter la dernière; les orateurs sont arrivés, annonce-t-il.

Plusieurs voix. — Faut qui vint' !... Y a longtemps assez !... Et s'ti qui a faim ?... Va diner !...

Le chansonnier Thérin est écouté tout de même ; comme on crie bisse pour une chanson dont le refrain dit que « les bourgeois ne sont pas patriotes », il raconte une conversation entre *Hinri* et *Ugène*, « ch'ti là qu'sin père éto si humain ».

Mais il est une heure. La séance est levée, s'écrie une voix dans la salle. Le citoyen Meurant apparaît à nouveau et dit :

« Veuillez patienter encore trois minutes; l'orateur est arrivé... » *Une voix* : « Il n'y en pas trois ? » Le citoyen Meurant : « Il y en a quatre ! »

Et la salle, houleuse, recommence à frapper du pied...

Enfin le citoyen Chauvière, député, reçu à la gare, à midi trente, par M. le Maire de Roubaix, entre accompagné par lui.

La séance est ouverte, présidée par le citoyen Carrette, ayant pour assesseurs les citoyens Lepers et Meurant.

M. le Maire de Roubaix dit que les socialistes sont demandés de tous côtés, il excuse Millerand, retenu à la commission du budget et Clovis Hugues, empêché; puis il parle du citoyen Orsi, rédacteur d'un nouveau journal libre-penseur socialiste qui, dit l'orateur « a pour *titre* de combattre le cléricalisme » au plus haut degré, car il n'est pas possible d'être » socialiste si on n'est pas libre-penseur.... »

— Discours du député Chauvière. — Enfin le citoyen Chauvière, député, commence sa conférence; il explique à sa manière ce qu'il appelle la « formule Dieu », et ce qu'il appelle le « Mythe-Christ; » il a répété que le Pape c'est le passé, avec l'Inquisition, les Dragonnades, etc.; il a cherché à prouver que Dieu n'était pas parfait, ni libre, ni infiniment bon...

« Je ne crois pas à Dieu, parce que rien ne me le prouve, dit l'orateur; et si on l'a inventé c'est pour mieux asservir les hommes. »

Le conférencier, avec des textes de l'Evangile qu'il prend à la lettre prétend prouver que Jésus-Christ a commandé la mendicité; il dit que c'est la Révolution qui a proclamé la sainte loi du travail; il combat aussi l'« hypothèse âme » et trouve que Rome a bien fait de punir l'ambitieux qu'était Jésus.

Le député Chauvière assure que tout ce qu'il vient de dire — avec une grande facilité d'élocution — pourrait être facilement retorqué par quelque abbé parce qu'il ne voudrait pas se mettre d'accord, avec lui, sur les prémisses, mais il apporte les arguments scientifiques de... Darwin et compagnie, la théorie connue de l'homme. singe perfectionné...

Conclusion de cette longue causerie : la morale des socialistes est supérieure à toutes les morales et elle convie à la paix universelle. C'est le dernier paradoxe du conférencier, qui a été très applaudi.

M. le maire demande si personne ne veut contredire l'orateur. — *Une voix* : Deschamps! — M. le maire. Il n'est pas question de Deschamps ici!

La séance est levée. Il est deux heures.

La neige. — La neige a fait son apparition mardi soir, et n'a cessé de tomber pendant toute la nuit, avec un mélange de grêle. Aussi, quand les fidèles sont sortis de chez eux, pour aller assister aux messes